



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le vingt et un février deux mille vingt trois à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Thierry LANNES - Julien BARATAUD - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

Excusés : Evelyne LAVENU représentée par Jean-François POUMIER -

Absents non excusés : /

Monsieur Julien BARATAUD est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : 13 février 2023

Délibération n° 12022023
Subvention exceptionnelle aux voyages linguistiques 2023
organisés par le collège de Seilhac

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une demande de subvention exceptionnelle adressée par le principal du collège de Seilhac pour permettre de réduire la participation des familles pour les voyages linguistiques organisés en Espagne et en Italie du 20 au 24 mars 2023.

Voyage en Italie : participation demandée aux familles, 445€

Voyage en Espagne : participation demandée aux familles, 402,95€

8 enfants de Chanteix sont concernés.

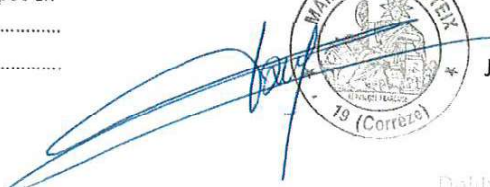

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DECIDE** de :

➤ **OCTROYER** une subvention exceptionnelle de 400 € soit 50€ par enfant concerné.

D'INSCRIRE les montants correspondants au budget 2023.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de TULLE le
Publication le

Le Maire,

Jean MOUZAT